

*Au Puits
de
La Paracha*

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Nasso



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Nasso

« Hachem te bénira » : la base de la bénédiction et de la réussite, savoir que tout provient d'Hachem

« Parle à Aharon et à ses fils en leur disant : "Voici comment vous bénirez les Bné Israël, en leur disant : Hachem te bénira et te protégera ; Hachem t'éclairera de Sa face et te fera grâce ; Hachem tournera Sa face vers toi et te donnera la paix." » (6, 23-26)

Il y a lieu de s'interroger, demande le Akéda (Chaar 74), sur l'utilité de cette Mitsva de "Birkat Cohanim" car, en fin de compte, c'est Hachem qui bénit le peuple. En quoi la bénédiction des Cohanim ajoute-t-elle quelque chose ? Le Saint-Béni-Soit-Il aurait-il besoin וְהָאֵלֹהִים qu'on L'aide à bénir les Bné Israël ?

« C'est qu'en fait, répond-il, la réussite d'un homme et le bien qui lui est imparti dépendent essentiellement de sa vision des choses et de sa conviction dans le fait que tous les bienfaits, les réussites matérielles ou spirituelles proviennent de la même source : le Saint-Béni-Soit-Il (à savoir que tout provient d'Hachem qui est la source de tout et qui dirige le monde à Sa guise). Rien n'est le fruit du hasard, ni celui de sa propre force et de ses capacités, et rien ne tombe sous l'influence de telle étoile ou constellation. »

« C'est la raison pour laquelle, explique-t-il, nos Sages instituèrent des bénédictions sur les jouissances matérielles et les autres sortes de bénédictions, bien qu'Hachem n'ait, en réalité, nul besoin des bénédictions de Ses créatures. Elles sont là pour guider les gens vers la réussite spirituelle, qui serait impossible sans cela. Ils établirent, dans ce but, la nécessité de mentionner le Nom d'Hachem pour chaque bienfait dont nous bénéficions, afin que nous nous rappelions son origine Divine. »

La Guemara (Brakhot 7a) enseigne que Rabbi Ichmaël Ben Elicha (qui était Cohen

Gadol, n.d.t) pénétra un jour dans le Saint des Saints afin de brûler les Kétorètes (les encens). Et il vit alors Hachem assis sur un Trône très élevé, qui lui dit : « Ichmaël, mon fils, bénis-Moi ! » Rabbi Ichmaël lui dit : « Que Ta volonté soit que la miséricorde retienne Ta colère, que Ta miséricorde surpasse tous Tes autres attributs, que Tu te conduises avec Tes enfants selon l'attribut de miséricorde, et que Tu les juges avec indulgence. » Et Hachem acquiesça. Et la Guemara de conclure : « Cela afin de nous apprendre à ne pas déprécier la bénédiction d'une personne ordinaire [puisqu'Hachem Lui-même demanda qu'Ichmaël le bénisse, n.d.t] », à savoir, explique le Akéda, à ne pas déprécier les bénédictions que nous prononçons en l'honneur d'Hachem sous prétexte qu'elles proviennent d'un homme et que Lui n'en a aucun besoin. Car en réalité, **celles-ci sont d'une grande utilité puisque, grâce à elles, l'homme reconnaît l'existence d'Hachem, accepte le joug de Sa royauté et mérite ainsi que se déverse l'abondance d'En-Haut et la bonté Divine nécessaire à la pérennité de la nation juive.**

D'après cela, on peut expliquer la "raison" de la Mitsva de Birkat Cohanim et sa signification. En bénissant les Bné Israël par les formules *Hachem te bénira et te protégera ; Hachem t'éclairera de Sa face et te fera grâce ; Hachem tournera Sa face vers toi et te donnera la paix*, les Cohanim leur inculquent ainsi que toutes les bénédictions n'émanent que d'Hachem, et que tous les bienfaits que nous recevons ne découlent que de Lui. Et cette reconnaissance constitue en elle-même la source de toute bénédiction, car lorsque l'homme prend clairement conscience que la réussite de toutes ses entreprises n'est que le fait du Ciel, Hachem déverse sur lui tous les bienfaits. L'homme vit alors littéralement grâce à sa Emouna et jouit grâce à elle de tous les bienfaits.

Le 'Hozé de Lublin expliqua une fois que le sens du verset ה' מוריש ומעשיר [Hachem appauvrit et enrichit (Chemouel I 2, 7)] est qu'Hachem est en mesure d'appauvrir ou d'enrichir une personne en **un instant**. L'un de ses fidèles, qui était un homme riche, manifesta son étonnement : « Une telle chose est-elle possible ? Ma richesse est immense et j'ai en ma possession des millions en argent comptant et des biens très nombreux. Comment se pourrait-il que toute cette richesse, disséminée en de multiples endroits, soit perdue en un instant ?

-Tu auras bientôt l'occasion de le comprendre », lui répondit le 'Hozé en prenant congé de lui.

Le 'Hassid s'en retourna chez lui. En chemin, il passa à proximité de la maison de l'un des curés qu'il connaissait et, au même moment, un esprit d'impureté se saisit brusquement de lui, qui l'incita à frapper à la porte de ce dernier, et à lui annoncer qu'il désirait se convertir ה'י. Le curé, qui le connaissait depuis longtemps en tant que juif fidèle à son D. et respectueux de sa religion, ne le prit pas au sérieux et le soupçonna de vouloir se jouer de lui et le tourner en dérision. Il refusa donc d'accéder à sa requête. « Seulement si tu acceptes la chose suivante, lui dit-il, je saurai que tu es sincère : écris-moi un acte dans lequel tu me fais don de tous tes biens et de tout ce que tu possèdes ! »

L'homme qui ה'י, était complètement sous l'emprise de l'esprit d'impureté, persista et écrivit au curé un contrat en bonne et due forme, dans lequel il lui faisait en effet don de toute sa richesse. Il y stipulait, en outre, qu'il ne serait, en aucun cas, en mesure de se rétracter. Et il le donna au curé. Or, voici qu'au même instant, l'esprit d'impureté l'abandonna et il regretta complètement ce qu'il venait de faire. Il se demanda comment il avait pu en arriver là. Affolé, il prit ses jambes à son cou, abandonnant le contrat dans les mains du curé. Il avait compris qu'il valait mieux perdre tous ses biens que de perdre son âme ה'י!

Sans plus tarder, il se rendit chez son Rav à Lublin. Il lui raconta tout ce qui s'était passé et reconnut humblement qu'il avait douté de lui en contestant son explication du verset ה' מוריש ומעשיר, et qu'en conséquence, il avait été frappé de ce malheur. « Tu t'es rendu compte, lui répondit le 'Hozé, qu'Hachem peut appauvrir en un instant, car en un instant, tu es resté démuné de tout ; retourne chez toi et tu comprendras aussi comment Hachem peut enrichir en un instant ! » Effectivement, avant même qu'il n'arrive chez lui, la maison du curé prit feu et tout ce que ce dernier possédait brûla, y compris le contrat. Toute sa richesse lui fut donc restituée... en un instant !

« La terre est prise d'allégresse » : la joie en tant que protection

« Et si, près de lui, un homme meurt subitement et par surprise, et qu'il se rend ainsi impur pendant son naziréat (...). Le Cohen en offrira un, en sacrifice expiatoire, et un, en holocauste. » (6, 9-11)

A priori, ce verset nécessite d'être expliqué : quelle est la faute de ce Nazir [pour devoir apporter un sacrifice expiatoire ('Hatate), n.d.t] ? Le fait d'avoir été rendu impur de manière complètement involontaire lui serait-il imputé comme une faute ?

Voici ce que le Kéli Yakar répond à ce sujet :

« Il nécessite une expiation pour s'être mortifié et pour avoir servi Hachem dans l'affliction et non dans la joie, car la joie traduit la perfection de celui qui agit, comme il est dit : "Vois, si toutefois j'ai été dans le sentier de la tristesse." (Téhilim 139, 24) **Car s'il avait été joyeux d'être Nazir, il aurait veillé scrupuleusement à tout risque d'impureté.** Mais comme il n'y prit pas suffisamment garde, cela révèle l'inverse, et à cause de cela, le Yetser Hara trouva une brèche lui permettant de mettre en œuvre tout ce qu'il avait prémédité d'accomplir. »

Une fois, le 'Hozé de Lublin était allé réjouir un jeune marié le jour de ses noces.

L'un des convives l'aborda alors et lui demanda : « Est-ce bien une priorité que de réjouir un 'Hatane ? Pourtant, il est déjà joyeux puisque le bonheur lui a souri. Ne vaut-il pas mieux aller réjouir les gens démoralisés et ceux qui sont dans l'affliction ? »

-Vois-tu, lui répondit le 'Hozé, nos Sages enseignent que "toutes les fautes d'un 'Hatane sont pardonnées" (Yérouchalmi Bikourim 3,3). Dès lors, il est plus que probable qu'en ces instants, ce dernier craigne énormément de retourner à sa situation antérieure ו"ח. C'est pourquoi il est nécessaire de lui rappeler que grâce à cette vertu qu'est la joie, il méritera de continuer dans la même voie. Car la joie constitue une muraille fortifiée empêchant de fauter. »

Parmi les fidèles du Beth Aharon, se trouvait un Avrekh vertueux, de noble lignée, et qui servait sincèrement Hachem. Son visage était cependant toujours triste, car il était constamment inquiet de ne pas avoir accompli de son mieux son service Divin. Lorsque le Beth Aharon s'en aperçut, il le fit appeler et lui conta le récit suivant :

« Il était une fois une famille qui s'apprêtait à marier l'un de ses enfants dans une ville éloignée. A cette fin, ils avaient réservé suffisamment à l'avance les services d'un charretier qui possédait un grand véhicule, et le jour venu, ils se mirent en route. Ils se trouvaient encore à la porte de la ville, sur le point d'en sortir, quand ils croisèrent un juif qui devait lui aussi se rendre au même endroit. Voyant qu'ils voyageaient dans une grande charrette, il leur demanda de bien vouloir le prendre avec eux.

« Ecoute bien, lui répondirent-ils, nous nous rendons à l'endroit où doit se dérouler le mariage de notre fils bien-aimé, et nous sommes entièrement animés de la joie la plus grande. Si tu prends la résolution d'être toi aussi joyeux et de bonne humeur durant tout le trajet, c'est d'accord, tu peux te joindre à nous pour ce voyage jusqu'à ta destination ; mais il y a une chose que nous n'acceptons

pas : que tu nous accompagnes en affichant une mine affligée ! » Avec cette histoire, le Beth Aharon voulut suggérer à cet Avrekh que « ce monde ressemble à un mariage » qu'il nous incombe de parcourir avec joie et courage.

Grâce à la joie, l'homme est préservé de toutes sortes d'épreuves et de souffrances. Le "Saraf" de Maglinsa rapporte ce verset des psaumes (32, 7) : אתה סתר לי מצר תצוני רני פלט : [C'est Toi qui es mon abri ! Tu me protèges contre l'adversité, la joie de la déliorance m'enveloppe. Sélah !], et l'explique de la manière suivante :

Le Créateur désire que les Bné Israël soient dans la joie. Si ו"ח l'homme manque de joie, que fait le Saint-Béni-Soit-Il ? Il lui envoie des épreuves et des souffrances, et les lui enlève ensuite ; le mieux-être qui s'ensuit est alors une raison en soi de le réjouir. C'est ce que David Hamélèkh exprime ici :

אתה סתר לי : « Maître du monde, sois mon abri et protège-moi » ; de tout מצר , de toute adversité : « Tu n'as pas besoin de m'infliger des épreuves et des souffrances et de me les enlever ensuite pour que je sois dans la joie » ; car רני פלט תסובבני : « je réside constamment dans la joie ».

Le Sefat Emet (Ki Tavo année 5643) rapporte le verset de la Paracha des remontrances (Dévarim 28, 47) : « (...) Pour ne pas avoir servi Hachem ton D. dans la joie (...) » et le commente de la manière suivante :

« On peut apprendre de là, a fortiori dans le bien, que lorsque les Bné Israël servent, même en exil, le Saint-Béni-Soit-Il dans la joie, alors qu'ils sont démunis de tout, que c'est précisément de cela que germera la délivrance. C'est pourquoi cette raison de l'exil a été dévoilée dans la Torah, afin que nous puissions la corriger en nous conduisant à l'inverse, à savoir en nous efforçant de servir Hachem dans la joie même au milieu des épreuves. »

« Et vous vous sanctifierez aujourd'hui et demain » : recevoir la Torah, le lendemain de la fête

Nous nous trouvons dans les sept jours de "rattrapage" qui suivent la fête de Chavouote et qui sont de même nature que la fête elle-même. Les portes sont, par conséquent, encore ouvertes et **quiconque n'aurait pas encore "reçu" la Torah jusqu'à présent peut encore venir et y entrer, car l'énergie spirituelle qui émane de la fête brille et nous éclaire encore durant cette période.** Tossefote (Haguiga 9a) rapporte, en effet, que les Sages de la Guemara débattent au sujet des autres fêtes (Pessa'h et Soucot) sur le devoir d'apporter le sacrifice de la fête durant les jours qui suivent le premier jour pour celui qui en aurait été empêché le premier jour, pour savoir si ces jours sont un "rattrapage" du premier ou s'ils constituent une obligation en soi. Cependant, en ce qui concerne Chavouote, tous s'accordent pour dire que les sept jours qui suivent sont un rattrapage du premier (et unique) jour de fête. Il est donc clair que **la même force qu'à Chavouote** est encore présente pendant cette période.

Le 'Hok Yaakov (sur le Choul'hane Aroukh Ora'h 'Haïm §473) va même jusqu'à donner cette interprétation inédite : celui qui, durant Chavouote, aurait oublié de prononcer la bénédiction de "Ché'héyanou" ou en aurait été empêché pourrait encore la prononcer pendant les sept jours de "rattrapage". Car bien qu'ils soient aujourd'hui des jours profanes en tout point de vue, ils contiennent, même à notre époque, un peu de la sainteté de la fête (certes, le Maharil Diskine émet des doutes sur cette opinion ; cependant, même lui pense que l'on peut accomplir la Mitsva de rendre visite à son Maître, durant les sept jours qui suivent la fête ; on en conclut donc que d'après tous les avis, ces jours sont empreints du contenu spirituel de la fête).

Le 'Hidouché Ha Rime fait remarquer que le Midrach (sur Parachat Nasso) s'étend davantage que sur toute autre Paracha de la Torah, ainsi que le Zohar Ha Kadoch (la "Hidra"). « La raison semble en être, explique-t-il, que chaque année, cette Paracha tombe durant la semaine de Chavouote où la Torah

nous a été donnée (...) Or, durant ces jours, le Saint-Béni-Soit-Il déverse une 'abondance' de Torah car les portes sont encore grandes ouvertes pour qui désire venir et la saisir. »

L'occasion nous est encore donnée de pouvoir nous rapprocher de la sainteté lorsqu'arrive le jour du Chabbat qui suit Chavouote. Comme le disent certains Tsadikim (l'Admour de Tchernov et autres) : « Chabbat "Nakh" (d'après) Chavouote, c'est "Nakh" (encore) Chavouote [le mot "Nakh" signifiant, en Yiddish, aussi bien "après" que "encore"]. » Le Maharcham de Bergen en rapporte d'ailleurs une source dans une responsa du Radbaz (VI, §2178) qui renvoie à la Guemara (Yoma 21b) enseignant que les Cohanim soulevaient la table des pains sacrés devant les pèlerins venus au Temple pour les fêtes, en leur disant : « Voyez combien vous êtes chers à Hachem (puisque le pain sacré demeurait chaud de Chabbat en Chabbat) ! » Or, à Pessa'h et à Soucot, on procédait à cette cérémonie pendant le Chabbat de la fête, mais, à Chavouote qui ne dure qu'un jour, Chabbat tombait forcément après la fête. Dès lors, comment était-il possible de montrer aux pèlerins les pains pendant Chavouote ? On est donc obligé de dire que ces derniers s'attardaient jusqu'après le Chabbat qui suit Chavouote, et **ce Chabbat est donc la continuation de la fête dans toute sa sainteté.**

Le Beth Avraham (Parachat Nasso) écrit également à ce sujet les mots suivants :

« Au moment où la mer Rouge se fendit, Dathan et Aviram n'étaient pas présents car ils faisaient partie de ceux qui préconisaient de retourner en Egypte. Après qu'ils entendirent que la mer s'était fendue devant tous les Bné Israël, ils retournèrent sur leurs pas et la mer se fendit une nouvelle fois spécialement pour eux. Il en est de même pour la fête du don de la Torah : **même s'il se trouve que certains aient tardé à la recevoir, on leur a laissé, ce Chabbat, une dernière chance dans le Ciel pour la recevoir.** »

Il y a encore lieu d'ajouter ce que la Guemara (Brakhot 63a) rapporte (à propos de

notre Paracha) : « Pourquoi la Paracha de la Sota (la femme soupçonnée d'adultère, n.d.t) est-elle placée avant celle du Nazir ? Pour enseigner que quiconque verrait une femme Sota dans sa déchéance, s'abstienne de boire du vin (comme le Nazir, n.d.t). »

Rabbi Mendel de Vitebsk demande à propos de cette Guemara : au contraire, celui qui verrait de ses propres yeux le châtiment infligé au fauteur devrait automatiquement s'éloigner de la faute ; pourquoi doit-il en plus faire abstinence de vin ?

La réponse, explique-t-il, peut se comprendre grâce à la Michna (Avot 3, 9) qui enseigne : « Celui dont les actions sont plus nombreuses que la sagesse, sa sagesse se maintient. **Et celui dont la sagesse est supérieure aux actes, sa sagesse ne se maintient pas** », car « celui qui est plus sage que son prochain, son Yetser Hara est aussi plus grand que celui de son prochain » (Souca 52a). Dès lors, celui qui voit une femme Sota dans sa déchéance [qui est le seul endroit où la Torah promet un miracle révélé au grand jour] devient, de ce fait, plus sage, car il réalise la gravité de suivre les tentations de son cœur. Par conséquent, il est tenu de multiplier immédiatement ses bonnes actions. C'est pourquoi il veillera davantage à se préserver de son mauvais penchant.

En ce qui nous concerne, cela signifie qu'après avoir vécu un jour aussi grand et empreint de sainteté qu'est la fête du don de la Torah, comparée à une fiancée vertueuse, s'être élevé à de très hauts niveaux, avoir senti grandir en nous la vertu de la sagesse, **le Yetser Hara tente plus que jamais de nous faire oublier ce réveil spirituel**. Il essaie de nous faire tomber jusque dans les abîmes les plus profonds. C'est pourquoi nous sommes tenus de nous renforcer dans l'étude de la Torah et dans l'accomplissement des bonnes actions jusqu'à ce que nos actes soient supérieurs à notre sagesse.

Un juif du nom de Rabbi Ména'hém Eizenbakh, qui faisait partie des proches du Min'hat Its'hak, vivait jadis à Jérusalem. Pour gagner sa vie, Rabbi Ména'hém faisait la tournée des boutiques d'articles religieux

"Judaïca" de la ville et les fournissait en Taliths, Tsitsits, livres saints, Mézouzotes, pochettes de Talith et Téphelines, et même en certains objets de Mitsva nécessaires à certaines périodes de l'année comme des candélabres à l'approche de 'Hanouca, ou des Méguilotes à l'approche de Pourim. Il entreposait sa marchandise dans un hangar se trouvant dans le quartier Méa Chéarim de Jérusalem, et à partir de là, il la distribuait à qui en avait besoin. Il ne possédait pas de voiture et faisait son commerce en se rendant à pied d'un endroit à l'autre. Or, parmi tous ses clients, plusieurs se trouvaient rue Yafo (une des rues qui n'était pas particulièrement fréquentée par des juifs religieux). Un jour, Rabbi Ména'hém se prit à penser qu'il n'était convenable pour un juif craignant D. de se rendre dans de pareils endroits. Il décida donc fermement que, dorénavant, il n'irait plus dans ce genre de quartier. Il annonça donc à tous les commerçants qui s'y trouvaient qu'il cessait de les livrer et que ceux qui désiraient sa marchandise pourraient désormais venir à Méa Chéarim, où il se ferait un plaisir de leur vendre ce dont ils auraient besoin.

Après cette décision, il fut saisi de doutes : peut-être n'était-ce pas ce qu'il fallait faire, car à cette époque, justement, il avait commencé à marier ses enfants. Or, comme on le sait, les dépenses s'accroissent considérablement dans de pareilles périodes. Il se demanda s'il n'était pas toutefois tenu, à titre de "Hichtadloute", de continuer à se rendre dans ces endroits. Etant donné qu'il comptait parmi les proches du Min'hat Its'hak et qu'il se trouvait chez ce dernier presque chaque jour, il lui demanda son avis.

« Si tu m'avais demandé avant de prendre ta décision, lui répondit ce dernier, je ne sais pas si je t'aurais préconisé d'agir ainsi. Mais, comme tu en as déjà décidé ainsi, je te bénirai de réussir dans tes entreprises, pour qu'il ne te manque jamais rien. »

Par la suite, j'ai entendu du bras-droit du Min'hat Its'hak que ce dernier avait eu un grand plaisir de cette anecdote.